



Assez de violences sexistes : il est urgent d'assurer la protection des victimes !

Pas moins de 29 femmes et jeunes filles ont été tuées en Suisse rien que l'année dernière. Ces féminicides, d'un tragique gravité, ne sont pas des faits isolés, mais l'expression d'une violence structurelle et sexospécifique, profondément ancrée dans des rapports de pouvoir patriarcaux. La violence envers les femmes ainsi que les personnes trans ou non binaires n'est pas un échec individuel, mais le résultat de la violence patriarcale et de graves manquements politiques en matière de protection des victimes, de prévention, de poursuites pénales et d'égalité.

Malgré d'importantes avancées sur le plan de la sensibilisation, la violence ne diminue pas : la demande de protection et de soutien augmente. Dans de nombreux endroits, les structures existantes sont à bout de souffle — faute de locaux, de personnel et surtout de financements. Ailleurs, elles n'existent tout simplement pas. Dans de nombreux cantons, les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des personnes concernées ne sont pas mis à disposition, sans même parler de la mise en œuvre des mesures indispensables à la prévention de la violence. Les maisons d'accueil pour femmes victimes de violences sont surchargées et les centres de consultation travaillent sous une pression massive en termes de personnel et de finances. Par ailleurs, le travail avec les auteurs de violences, pourtant introduit dans la loi par la révision du droit pénal en matière sexuelle, n'est pas appliqué dans la plupart des cantons, et la sensibilisation dans les écoles demeure l'exception plutôt que la règle. L'absence de mesures étatiques suffisantes et leur sous-financement mettent directement en danger la vie des personnes cibles de violence.

Tous ces points ressortent du rapport parallèle du Réseau Convention d'Istanbul, publié en octobre 2025. Ce rapport montre sans équivoque que la Suisse ne respecte pas ses obligations découlant de la Convention d'Istanbul. Les efforts déployés pour lutter contre la violence fondée sur le genre sont insuffisants, non coordonnés et aléatoires, et ils ne répondent ni aux besoins des victimes ni à ceux des différents groupes concernés. En agissant ainsi, la Suisse manque à sa responsabilité envers les personnes victimes de violence.

Parmi celles-ci, les personnes particulièrement touchées sont celles qui subissent des discriminations multiples : les personnes LGBTQIA+, les personnes en situation de handicap, les personnes réfugiées ou migrantes ainsi que les personnes racisées. Pour elles, l'accès aux structures d'hébergement protégées et aux offres de conseil reste semé d'embûches. Une protection efficace des victimes doit tenir compte de la diversité de ces réalités de vie et être conçue dans le respect du principe de non-discrimination.

Lors du débat budgétaire de décembre 2025, près d'un demi-million de personnes ont signé notre appel en faveur de moyens accrus pour lutter contre la violence patriarcale. Ce signal fort illustre clairement à quel point la violence sexospécifique préoccupe et touche profondément la population, qui attend légitimement des réponses concrètes de la part de la classe politique. Assurer la protection des femmes et des personnes FLINTA est une responsabilité collective qui exige un financement à la hauteur de l'enjeu.

Pour le PS Suisse et les Femmes socialistes, une chose est donc claire : il est nécessaire d'assurer un financement garanti et durable de l'aide aux victimes, conformément à la loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) et à la Convention d'Istanbul (CI), le développement à l'échelle nationale de structures d'hébergement protégées, un accès non discriminatoire à toutes les offres de soutien, ainsi que des campagnes d'information et de prévention à grande échelle, des actions de sensibilisation dans les écoles, sur le lieu de travail et dans le domaine des loisirs, des entretiens avec les auteurs, la surveillance électronique, un travail avec les auteurs et bien plus encore — afin que toutes les personnes touchées par la violence trouvent et reçoivent l'aide dont elles ont besoin.

Le Parlement a montré sa frilosité à faire avancer ces enjeux et a démontré qu'il n'était prêt ni à allouer les moyens nécessaires, ni à assumer pleinement sa responsabilité envers la protection des femmes et des personnes FLINTA, ni à en faire enfin ce qu'elle est réellement : une priorité.

Pour toutes ces raisons, le PS Suisse et les Femmes socialistes lancent une initiative populaire — en collaboration avec des organisations spécialisées, des expert-es et des allié-es politiques de tous bords. L'initiative vise à garantir le financement nécessaire à la lutte contre la violence fondée sur le genre, la violence sexualisée et la violence domestique, tout en assurant l'harmonisation et la mise à disposition, sur l'ensemble du territoire suisse, d'offres de qualité, inclusives et conformes à la Convention d'Istanbul.